

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE

Conseil de Communauté

Procès-verbal N° 2 – Année 2008

Compte rendu

Séance : 4 Mars 2008 à 20 h 00

Lieu : MDE de Saverne – Salle Chappe

Convocation des Conseillers Communautaires : 27 Février 2008

Affichage : 11 Mars 2008

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 38

Présents : 30

Titulaires : 27

Suppléants : 3

Président : Pierre KAETZEL.

Secrétaire de Séance : Jean-Marc DISS.

Présents :

Membres titulaires :

MM. Jean-Jacques BARTH, Raymond KERN, Jean-Paul WANTZ, Arsène JOSEPH, Jeannot SCHNELL, Adrien HEITZ, Daniel PETER, Gérard KRIEGER, Jean-Charles ERNST, Jean-Marc DISS, Bernard LUTZ, Charles NONNENMACHER, Anny KUHN, Pierre KAETZEL, Constant BOSSER, Jean-Claude CUENEY, Marcel STENGEL, Henri WOLFF, Alain BOEHRER, Thierry CARBIENER, Michelle JOECKLE, Jean-Paul KRAEMER, Maurice PICARD, Mario DI LIBERATORE, Marc WINTZ, Jean-Claude HAETTEL, Jean-Georges SORGIUS.

Membres suppléants :

MM. Joseph LIENHARD, Guy LIEHN, Fernand MARY.

Excusés :

Membres titulaires :

MM. Jean-Claude HOLLNER, Francis HORNECKER, Pierre OBERLE, Jean-Marc DANGELSER, Joseph CREMMEL, Eugène DUDT, Dominique MULLER, Jacques ANSTETT, Bernard LACROIX, Marc MERTZ, Adrien ZELLER.

Membres suppléants :

MM. Monique GRAD-ORAN, Jean-Marc KOBER, Marcel HUY, Eric DIEBOLT, François WILT, Georges EBERSOLD, Hubert CONRAD, Albert JOCHEM, Chantal REIBEL, Denis REINER, André CHRIST, Roger PFISTER, Michèle FONTANES, Patricia PERTSCHI, Alfred BALTZER, Daniel BRANDSTETTER, Bernard KALCK, Jean GOETZ, Pascale BONGARD, Muriel SCHWAB, Laure LADDI, Michel OBERLE, Laurent BURCKEL, Fabien SOLD, Jean-Paul MULLER, Jean-Jacques SCHMITT, Dominique ANTONI, Bernard LOTZ.

Assistaient également :***Membres suppléants :***

MM. Jean GROSS, Gilbert KUNTZ, Etienne GOETZ, René JACOB, Daniel GERARD, Bernard LUTTMANN.

Invités :

M. Francis MEYER, Maison du Conseil Général de Saverne,
M. Albert WEBER, Dernières Nouvelles d'Alsace.

Administration :

M. Guy HEITMANN, Directeur Général des Services.

* * * * *

Ordre du jour

1. **Secrétaire de Séance – Désignation.**
2. **Informations.**
3. **Procès-verbal n° 1 du 26 Février 2008 – Approbation.**
4. **Ressources Humaines.**
 - 4.1. **Emploi – Suppression.**
5. **Finances.**
 - 5.1. **Virement de crédit.**
 - 5.2. **Compte administratif 2007.**
 - 5.3. **Compte de gestion 2007 du comptable.**
 - 5.4. **Affectation du résultat de fonctionnement 2007.**
 - 5.5. **Bilan annuel 2007 des acquisitions et cessions immobilières.**
 - 5.6. **Budgets annexes – Modification et création.**
 - 5.7. **Fixation des taux d'imposition 2008.**
 - 5.8. **Budget 2008.**
 - 5.9. **Budget 2008 – Fonds de concours accordés au Communes.**
 - 5.9.1. **Fonds de concours à la Commune de Steinbourg – Transformation et agrandissement de la Maison des Associations.**
 - 5.9.2. **Fonds de concours à la Commune d'Ernolsheim-lès-Saverne – Agrandissement et remplacement de main courante du terrain de football.**
 - 5.10. **Budget 2008 – Subventions de fonctionnement accordées.**
 - 5.11. **Plate-forme départementale d'activité du Martelberg – Solidarité financière – Convention.**
6. **Habitat.**
 - 6.1. **Deuxième Programme Local de l'Habitat – Bilan de la consultation des Communes Membres et Etablissement Public de Coopération Intercommunal compétent en matière d'urbanisme.**
7. **Divers.**

Le Président salue l'ensemble des Conseillers Communautaires ainsi que M. Francis MEYER de la Maison du Conseil Général de Saverne et M. Albert WEBER des Dernières Nouvelles d'Alsace. Il excuse M. Rémy STOLTZ, Trésorier Principal de Saverne.

1. SECRETAIRE DE SEANCE – DESIGNATION.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE

- M. Jean-Marc DISS, comme Secrétaire de Séance.

2. INFORMATIONS.

Le Président réitère ses remerciements à toute l'équipe des élus communautaires. Il salue la très bonne collaboration.

Il remercie également M. Guy HEITMANN, Directeur Général des Services et son équipe, MM. Francis KLEIN et Francis MEYER, M. Rémy STOLTZ et les Dernières Nouvelles d'Alsace.

3. PROCES VERBAL N° 1 DU 26 FEVRIER 2008 – APPROBATION.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE

- le procès-verbal n° 1 du 26 Février 2008.

4. RESSOURCES HUMAINES.

4.1. Emploi – Suppression.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984, modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
vu la saisine du Comité Technique Paritaire en date du 25 Février 2008,

le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- de supprimer au tableau des effectifs de la Communauté de Communes, l'emploi permanent suivant :

Agent non titulaire

Date de suppression	Filière	Cadre d'emplois	Grade du cadre d'emploi	Catégorie	Ancienne affectation	Nombre d'emplois	Motif de la suppression	Durée hebdomadaire de service	Observations
04/03/2008	TECHNIQUE	Adjoints Techniques Territoriaux	Adjoint Technique Territorial Principal de 1 ^{ère} Classe	C	Direction des Services Techniques Equipe Technique Polyvalente	1	Mise à jour du tableau des effectifs suite à une démission	35/35 ^{ème}	

5. FINANCES.

5.1. Virement de crédit.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

Le Président informe qu'en date du 31 Décembre 2007, afin de faire face à des dépenses non prévues au budget principal 2007, il a été nécessaire de prélever de la ligne 022 « Dépenses imprévues (section de fonctionnement) » la somme de 9 600,00 € et de la virer au compte 60613, chapitre 011 « chauffage urbain ».

Information en a été faite à la Sous-Préfecture de Saverne le 4 Février 2008.

5.2. Compte administratif 2007.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

Le Président soumet aux Membres le compte administratif du budget 2007.

Il est distribué le document « Synthèse des comptes 2007 » du Trésorier. Il est à remarquer que la CAF (capacité d'auto-financement) a augmenté pour arriver à 727 998,00 € et couvre maintenant le remboursement en capital des prêts.

En réponse à M. Adrien HEITZ, il confirme que le financement du poste d'agent de récolement est largement couvert par le budget annexe « Ordures Ménagères » grâce aux travaux qui ont été réalisés, et qui ont portés leurs fruits.

M. Thierry CARBIENER demande la situation de la plate-forme départementale d'activité du Martelberg, notamment en ce qui concerne la commercialisation.

Le Président indique qu'il n'y a pas, dans l'immédiat, de demandes fermes. Toutefois, une campagne de promotion sera effectuée sous un mois.

M. Thierry CARBIENER s'interroge quant à savoir s'il existe un contact avec la société EUROFINS.

Le Président répond par la négative.

Après que Le Président ait quitté la séance, M. Jean-Georges SORGIUS, 1^{er} Vice-Président, demande aux Membres de se prononcer.

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Bureau, après avis de la Commission Communautaire Permanente « Développement Economique et Finances », après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- d'approuver le compte administratif 2007 du budget principal et des budgets annexes qui présentent le résultat d'exécution suivant :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	12 385 626,25
Recettes de fonctionnement	12 997 165,70
Excédent de fonctionnement de l'exercice	611 539,45
Excédent antérieur	656 060,18
Excédent global de fonctionnement	1 267 599,63

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	2 156 276,89
Recettes d'investissement	3 417 735,82
Excédent d'investissement de l'exercice	1 261 458,93
Excédent antérieur	1 957 842,91
Affectation	-
Excédent global d'investissement	3 219 301,84
RESULTAT DE CLOTURE	4 486 901,47

EXERCICE 2007

DEPENSES		RECETTES
14 541 903,14		16 414 901,52
	RESULTAT	
	1 872 998,38	

SOLDES 2006

DEPENSES		RECETTES	
		2 613 903,09	<i>Excédents de fonctionnement et d'investissement reportés</i>
		-	
	EXCEDENT CUMULE 2007		
	4 486 901,47		

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	2 273 262,04
Recettes de fonctionnement	2 321 084,50
Excédent de fonctionnement de l'exercice	47 822,46
Excédent antérieur	33 289,41
Excédent global de fonctionnement	81 111,87

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	
Recettes d'investissement	
Excédent d'investissement de l'exercice	-
Déficit antérieur	
Affectation	
Excédent global d'investissement	-
RESULTAT DE CLOTURE	81 111,87

EXERCICE 2007

DEPENSES		RECETTES
2 273 262,04		2 321 084,50
	RESULTAT	
	47 822,46	

SOLDES 2006

	DEPENSES		RECETTES
<i>Déficit d'investissement reporté</i>	-		33 289,41
			-
		EXCEDENT CUMULE 2007	
		81 111,87	

Excédent de fonctionnement reporté
Résultat affecté

BUDGET ANNEXE ZA EIGEN

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	3 595,19
Recettes de fonctionnement	
Déficit de fonctionnement de l'exercice	- 3 595,19
Excédent antérieur	60 156,83
Excédent global de fonctionnement	56 561,64

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	
Recettes d'investissement	
Excédent d'investissement de l'exercice	-
Déficit antérieur	
Affectation	
Excédent global d'investissement	-
RESULTAT DE CLOTURE	56 561,64

EXERCICE 2007

DEPENSES	RECETTES
3 595,19	
RESULTAT	
- 3 595,19	

SOLDES 2006

	DEPENSES	RECETTES	
<i>Déficit d'investissement reporté</i>	-	60 156,83	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>
		-	<i>Résultat affecté</i>
	EXCEDENT CUMULE 2007		
	56 561,64		

BUDGET ANNEXE ZA FAISANDERIE

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	1 379 458,11
Recettes de fonctionnement	1 485 904,48
Excédent de fonctionnement de l'exercice	106 446,37
Excédent antérieur	
Excédent global de fonctionnement	106 446,37

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	-
Recettes d'investissement	430 757,58
Excédent d'investissement de l'exercice	430 757,58
Déficit antérieur	- 365 611,27
Affectation	
Excédent global d'investissement	65 146,31
RESULTAT DE CLOTURE	171 592,68

EXERCICE 2007

DEPENSES		RECETTES
1 379 458,11		1 916 662,06
	RESULTAT	
	537 203,95	

SOLDES 2006

	DEPENSES		RECETTES	
<i>Déficit d'investissement reporté</i>	365 611,27		-	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>
			-	<i>Résultat affecté</i>
		DEFICIT CUMULE 2007		
		171 592,68		

BUDGET ANNEXE ZA KOCHERSBERG

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	3 882,43
Recettes de fonctionnement	3 882,43
Excédent de fonctionnement de l'exercice	-
Excédent antérieur	
Excédent global de fonctionnement	-

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	3 882,43
Recettes d'investissement	
Déficit d'investissement de l'exercice	- 3 882,43
Déficit antérieur	- 408 599,00
Affectation	
Déficit global d'investissement	- 412 481,43
RESULTAT DE CLOTURE	- 412 481,43

EXERCICE 2007

DEPENSES	RECETTES
7 764,86	3 882,43
RESULTAT	
- 3 882,43	

SOLDES 2006

<i>Déficit d'investissement reporté</i>	DEPENSES	RECETTES	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>
	408 599,00	-	
		-	<i>Résultat affecté</i>
	DEFICIT CUMULE 2007		
	- 412 481,43		

BUDGET ANNEXE ZA MARTEMBERG

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	1 572 311,64
Recettes de fonctionnement	1 594 811,64
Excédent de fonctionnement de l'exercice	22 500,00
Excédent antérieur	
Excédent global de fonctionnement	22 500,00

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	1 568 552,84
Recettes d'investissement	3 758,80
Déficit d'investissement de l'exercice	- 1 564 794,04
Déficit antérieur	- 254 616,22
Affectation	
Déficit global d'investissement	- 1 819 410,26
RESULTAT DE CLOTURE	- 1 796 910,26

EXERCICE 2007

DEPENSES	RECETTES
3 140 864,48	1 598 570,44
RESULTAT	
- 1 542 294,04	

SOLDES 2006

<i>Déficit d'investissement reporté</i>	DEPENSES	RECETTES	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>
	254 616,22	-	
		-	<i>Résultat affecté</i>
	DEFICIT CUMULE 2007		
	- 1 796 910,26		

BUDGET ANNEXE ZA PARC LOGISTIQUE

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	115 788,91
Recettes de fonctionnement	115 788,91
Excédent de fonctionnement de l'exercice	-
Excédent antérieur	
Excédent global de fonctionnement	-

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	115 748,91
Recettes d'investissement	40,00
Déficit d'investissement de l'exercice	- 115 708,91
Déficit antérieur	- 12 380,70
Affectation	
Déficit global d'investissement	- 128 089,61
RESULTAT DE CLOTURE	- 128 089,61

EXERCICE 2007

DEPENSES	RECETTES
231 537,82	115 828,91
RESULTAT	
- 115 708,91	

SOLDES 2006

<i>Déficit d'investissement reporté</i>	DEPENSES	RECETTES	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>
	12 380,70	-	
		-	<i>Résultat affecté</i>
	DEFICIT CUMULE 2007		
	- 128 089,61		

5.3. Compte de gestion 2007 du comptable.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

Le comptable a transmis le compte de gestion de l'exercice 2007 de la Communauté de Communes de la Région de Saverne. Ce document a été comparé avec le document comptable tenu par l'ordonnateur.

Considérant la régularité des écritures du compte de gestion du comptable,

le Conseil de Communauté, sur proposition du Bureau, après avis de la Commission Communautaire Permanente « Développement Economique et Finances », après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- d'approuver le compte de gestion 2007 du comptable.

5.4. Affectation du résultat de fonctionnement 2007.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

M. Henri WOLFF demande s'il n'y a pas un budget annexe qui manque dans le présent projet de délibération.

Il lui est précisé que seuls les excédents font l'objet d'une affectation et non les déficits.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2007,

le Conseil de Communauté, sur proposition du Bureau, après avis de la Commission Communautaire Permanente « Développement Economique et Finances », après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- d'affecter le résultat de fonctionnement 2007 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	
Pour mémoire exercice 2006	
Résultat de fonctionnement reporté (a)	656 060,18
Résultat de l'exercice 2007	
Fonctionnement (b)	611 539,45
Excédent au 31 Décembre 2007 (a+b)	1 267 599,63
Affecté :	
à l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	
au résultat de fonctionnement reporté	1 267 599,63

BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES	
Pour mémoire exercice 2006	
Résultat de fonctionnement reporté (a)	33 289,41
Résultat de l'exercice 2007	
Fonctionnement (b)	47 822,46
Excédent au 31 Décembre 2007 (a+b)	81 111,87
Affecté :	
à l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	
au résultat de fonctionnement reporté	81 111,87

BUDGET ANNEXE ZA EIGEN	
Pour mémoire exercice 2006	
Résultat de fonctionnement reporté (a)	60 156,83
Résultat de l'exercice 2007	
Fonctionnement (b)	- 3 595,19
Excédent au 31 Décembre 2007 (a+b)	56 561,64
Affecté :	
à l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	
au résultat de fonctionnement reporté	56 561,64

BUDGET ANNEXE ZA FAISANDERIE	
Pour mémoire exercice 2006	
Résultat de fonctionnement reporté (a)	0,00
Résultat de l'exercice 2007	
Fonctionnement (b)	106 446,37
Excédent au 31 Décembre 2007 (a+b)	106 446,37
Affecté :	
à l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	
au résultat de fonctionnement reporté	106 446,37

BUDGET ANNEXE ZA MARTELBERG	
Pour mémoire exercice 2006	
Résultat de fonctionnement reporté (a)	0,00
Résultat de l'exercice 2007	
Fonctionnement (b)	22 500,00
Excédent au 31 Décembre 2007 (a+b)	22 500,00
Affecté :	
à l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	
au résultat de fonctionnement reporté	22 500,00

5.5. Bilan annuel 2007 des acquisitions et cessions immobilières.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

En application de l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995, l'assemblée délibérante doit débattre au moins une fois par an sur le bilan de la politique foncière menée par la Communauté de Communes et ce bilan sera annexé au compte administratif.

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Bureau, après avis de la Commission Communautaire Permanente « Développement Economique et Finances », après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- d'approuver le bilan annuel 2007 des acquisitions et cessions immobilières ci-joint, qui demeurera annexé au compte administratif 2007 :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE

**COMPTE ADMINISTRATIF 2007
DU BUDGET PRINCIPAL**

BILAN ANNUEL 2007 DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES

SOMMAIRE

	Page
1. BILAN ANNUEL 2007 DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES	3
1.1. Délibération	3
2. ETAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES	4
2.1. Tableau	5 et 6
3. ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES.	7
3.1. Tableau	8

1. **BILAN ANNUEL 2007 DES ACQUISITIONS ET
CESSIONS IMMOBILIERES**

2. ETAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES

2. ETAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES.

Année 2007

N° d'ordre	Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références cadastrales	Superficie en are	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Condition de la cession	Montant	Destination
1	Terrains non bâtis	Lieudit Molkenbronnen	Section 6 - n° 2 - n° 4	12,97 12,42	Mme Marie-Claude SPEICH	Communauté de Communes	Vente	5 839,70 €	Acquisition terrains Zone Parc Logistique
2	Terrain non bâti	Lieudit Molkenbronnen	Section 4 - n° 189	10,59	M. Jean-Louis MEYER	Communauté de Communes	Vente	2 435,70 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
3	Terrains non bâtis	Lieudit Zornmatt Lieudit Belzacker	Section 6 - n° 22 Section 4 - n° 162	20,13 16,54	Mme Claire MATLA	Communauté de Communes	Vente	8 434,10 €	Acquisition terrains Zone Parc Logistique
4	Terrain non bâti	Lieudit Belzacker	Section 4 - n° 166	14,82	M. Bernard LUTHARDT	Communauté de Communes	Vente	3 408,60 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
5	Terrain non bâti	Lieudit Molkenbronnen	Section 4 - n° 188	10,58	M. Gérard SCHROEDER	Communauté de Communes	Vente	2 433,40 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
6	Terrain non bâti	Lieudit Belzacker	Section 4 - n° 163	16,68	Mme Madeleine JOSEPH	Communauté de Communes	Vente	3 836,40 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
7	Terrain non bâti	Lieudit Belzacker	Section 4 - n° 168	16,58	M. Adrien OTT	Communauté de Communes	Vente	3 813,40 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
8	Terrain non bâti	Lieudit Rohrmatt	Section 4 - n° 149	20,49	M. Etienne STEIB	Communauté de Communes	Vente	4 712,70 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
9	Terrains non bâtis	Lieudit Holtzacker Lieudit Rohrmatt	Section 4 - n° 159 Section 4 - n° 151	10,45 24,35	MM. Charles et Marc HEITZ	Communauté de Communes	Vente	8 004,00 €	Acquisition terrains Zone Parc Logistique
10	Terrain non bâti	Lieudit Molkenbronnen	Section 4 - n° 193	10,98	MM. Léon, Edmond, Bernard et Paul OHLMANN	Communauté de Communes	Vente	2 525,40 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
11	Terrain non bâti	Lieudit Belzmatt	Section 4 - n° 173	11,55	M. Dominique BOOS	Communauté de Communes	Vente	2 656,50 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
12	Terrain non bâti	Lieudit Belzacker	Section 4 - n° 155	41,17	M. Gérard ZUBER	Communauté de Communes	Vente	9 469,10 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
13	Terrains non bâtis	Lieudit Belzmatt	Section 4 - n° 176 n° 183	6,63 11,36	M. Jean-Pierre SIMON	Communauté de Communes	Vente	4 137,70 €	Acquisition terrains Zone Parc Logistique
14	Terrain non bâti	Lieudit Molkenbronnen	Section 6 - n° 13	19,41	Mme Marie Dominique BURCKEL	Communauté de Communes	Vente	4 464,30 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
15	Terrains non bâtis	Lieudit Hungerberg	Section 1 - n° 156 n° 157	6,85 9,26	M. Marcel KLEIBER	Communauté de Communes	Vente	3 705,30 €	Acquisition terrains Zone Parc Logistique
16	Terrains non bâtis	Lieudit Molkelbronnen Lieudit Zornmatt	Section 6 - n° 12 Section 6 - n° 18	19,33 12,20	M. Pierre BURCKEL	Communauté de Communes	Vente	7 251,90 €	Acquisition terrains Zone Parc Logistique
17	Terrains non bâtis	Lieudit Zornmatt Lieudit Belzacker	Section 6 - n° 19 n° 20 Section 4 - n° 167	13,99 30,76 15,91	Mme Irène GERBER M. Arsène GERBER Mme Fabienne GERBER	Communauté de Communes	Vente	13 951,80 €	Acquisition terrains Zone Parc Logistique
18	Terrain non bâti	Lieudit Zornmatt	Section 6 - n° 23	21,18	Mme Solange BRENKLE	Communauté de Communes	Vente	4 871,40 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
19	Terrains non bâtis	Lieudit Molkenbronnen	Section 4 - n° 192	9,63	Mme Alice OBERLE Mmes Geneviève, Agnès, Brigitte et Nicole MACHERICH M. Gérard MACHERICH	Communauté de Communes	Vente	2 214,90 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
20	Terrain non bâti	Lieudit Molkenbronnen	Section 4 - n° 190	8,43	M. Romain DUBOURG	Communauté de Communes	Vente	1 938,90 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique

N° d'ordre	Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références cadastrales	Superficie en are	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Condition de la cession	Montant	Destination
21	Terrain non bâti			16,61	Centre Hospitalier	Communauté de Communes	Vente	3 820,30 €	Acquisition terrain Zone Parc Logistique
22	Terrains non bâtis			9,81 25,36 15,92	Commune de Monswiller	Communauté de Communes	Vente	2 256,30 € 5 832,80 € 3 661,60 €	Acquisition terrains Zone Parc Logistique
23	Terrains non bâtis	Lieudit Lange Abwand Lieudit Lange Abwand Lieudit Lange Abwand Lieudit Lange Abwand Lieudit Kreuzfeld Lieudit Kreuzfeld Lieudit Kreuzfeld	Section 11 – n° 335/ 43 n° 338/ 44 n° 340/ 45 n° 342/ 46 n° 352/149 n° 382/141 n° 386/139 n° 390/149	2,70 5,39 5,17 6,26 0,63 99,99 101,12 30,73	Ville de Saverne	Communauté de Communes	Vente	408 599,00 €	Acquisition terrains Z.A. Kochersberg
				754,93				524 275,20 €	

3. **ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES**

3. ETAT DES CESSIONS IMMOBILIERES.

Année 2007

N° d'ordre	Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références cadastrales	Superficie en are	Identité du cédant	Identité du cessionnaire	Condition de la cession	Montant
1	Terrains non bâtis	Lieudit Fasanenwald	Section 8 – n° 9 n° 10 n° 57/11 n° 58/11 n° 51/13 n° 52/13 n° 55/11 n° 56/11	883,28 366,38 89,42 53,10 49,21 3,27 102,45 0,64	Communauté de Communes	KUHN S.A.	Vente	401 592,88 €
2	Terrains non bâtis	Lieudit Junge Eichen	Section 35 – n° 141/21 n° 142/21	587,09 7,11	Communauté de Communes	KUHN S.A.	Vente	90 298,00 €
3	Terrains non bâtis	Lieudit Kaiserstrasse	Section 16 – n° 213/31 n° 219/131	15,54 11,43	Communauté de Communes	Commune d'Otterswiller	Vente	8 131,69 €
4	Terrains non bâtis	Lieudit Grosseigen	Section 16 – n° 273/156	0,04	Communauté de Communes	Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Saverne	Vente	9,18 €
				2 168,96				500 031,75 €

5.6. Budgets annexes – Modification et création.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

Par délibération du 25 Janvier 2005, le Conseil de Communauté a créé, à compter de l'exercice budgétaire et comptable 2005, les budgets annexes suivants :

- Extension de la zone Eigen de Dettwiller,
- Zone de la Faisanderie de Monswiller,
- Zone du Kreuzfeld de Saverne,
- Zone Parc Logistique de Monswiller / Saint-Jean-Saverne,
- Extension de la zone du Kochersberg de Saverne,
- Zone du Dreispitz de Monswiller,
- Service d'enlèvement et de valorisation des déchets des ménages et assimilés.

Par délibération des 29 Mars 2005 et 31 Octobre 2006, le Conseil de Communauté a respectivement supprimé celui de la zone du Dreispitz de Monswiller et celui de la zone du Kreuzfeld de Saverne.

Afin d'être en concordance avec leur immatriculation au répertoire SIRENE de l'INSEE, il y a lieu de modifier leur libellé comme suit :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ZONE D'ACTIVITE EIGEN,
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ZONE D'ACTIVITE FAISANDERIE,
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ZONE D'ACTIVITE PARC LOGISTIQUE,
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ZONE D'ACTIVITE KOCHERSBERG,
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ORDURES MENAGERES.

Par ailleurs, il y a lieu de créer à compter de l'exercice budgétaire et comptable 2008, les budgets annexes :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ZONE D'ACTIVITE LOGISTIQUE STEINBOURG,
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ZONE TOURISTIQUE DETTWILLER.

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Bureau, après avis de la Commission Communautaire Permanente « Développement Economique et Finances », après en avoir délibéré, à l'unanimité,

vu les délibérations des 25 Janvier 2005, 29 Mars 2005 et 31 Octobre 2006,

DÉCIDE

- de modifier les libellés des budgets annexes comme suit :

- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ZONE D'ACTIVITE EIGEN,
 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ZONE D'ACTIVITE FAISANDERIE,
 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ZONE D'ACTIVITE PARC LOGISTIQUE,
 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ZONE D'ACTIVITE KOCHERSBERG,
 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ORDURES MENAGERES.
- de créer à compter de l'exercice budgétaire et comptable 2008, les budgets annexes suivants :
 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ZONE D'ACTIVITE LOGISTIQUE STEINBOURG,
 - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE ZONE TOURISTIQUE DETTWILLER.

5.7. Fixation des taux d'imposition 2008.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Bureau, après avis de la Commission Communautaire Permanente « Développement Economique et Finances », après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- de fixer les taux d'imposition 2008 des taxes comme suit :

Taxe d'habitation	1,28 %
Taxe sur le foncier bâti	1,51 %
Taxe sur le foncier non bâti	5,57 %
Taxe professionnelle unique	9,45 %

5.8. Budget 2008.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

Le Président présente le budget 2008.

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Bureau, après avis de la Commission Communautaire Permanente « Développement Economique et Finances », après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- de voter le budget 2008 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Dépenses de gestion courante	10 915 360,00	Recettes de gestion courante	12 743 840,00
Charges financières	570 000,00	Produits financiers	3 500,00
Charges exceptionnelles	1 309 000,00	Produits exceptionnels	4 000,00
Dépenses imprévues	605 790,00		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	13 400 150,00	Total des recettes réelles de fonctionnement	12 751 340,00

Virement à la section d'investissement	366 780,00		
Opérations d'ordre entre sections	252 000,00		
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	618 780,00	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	14 018 930,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 751 340,00
---	----------------------	---	----------------------

Résultat reporté	1 267 590,00
------------------	--------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 018 930,00
--	----------------------

INVESTISSEMENT (propositions nouvelles uniquement)

Dépenses d'équipement	1 401 850,00	Recettes d'équipement	255 460,00
Dépenses financières	1 901 130,00	Recettes financières	493 900,00
Opérations p.cpte de tiers	65 000,00	Opérations p.cpte de tiers	65 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement	3 367 980,00	Total des recettes réelles d'investissement	814 360,00

Opérations patrimoniales		Virement de la section de fonctionnement	366 780,00
		Opérations d'ordre entre sections	252 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement	-	Total des recettes d'ordre d'investissement	618 780,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 367 980,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 433 140,00
--	---------------------	--	---------------------

Résultat reporté	1 934 840,00
------------------	--------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 367 980,00
---	---------------------

BUDGET ANNEXE ZA EIGEN

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses de fonctionnement	130 240,00	Total des recettes de fonctionnement	130 240,00
---	-------------------	---	-------------------

INVESTISSEMENT

Total des dépenses d'investissement	65 120,00	Total des recettes d'investissement	65 120,00
--	------------------	--	------------------

BUDGET ANNEXE ZA FAISANDERIE

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses de fonctionnement	665 147,00	Total des recettes de fonctionnement	665 147,00
---	-------------------	---	-------------------

INVESTISSEMENT

Total des dépenses d'investissement	365 147,00	Total des recettes d'investissement	365 147,00
--	-------------------	--	-------------------

BUDGET ANNEXE ZA KOCHERSBERG

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses de fonctionnement	512 482,00	Total des recettes de fonctionnement	512 482,00
---	-------------------	---	-------------------

INVESTISSEMENT

Total des dépenses d'investissement	512 482,00	Total des recettes d'investissement	512 482,00
--	-------------------	--	-------------------

BUDGET ANNEXE ZA MARTELBERG

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses de fonctionnement	3 866 911,00	Total des recettes de fonctionnement	3 866 911,00
---	---------------------	---	---------------------

INVESTISSEMENT

Total des dépenses d'investissement	1 035 000,00	Total des recettes d'investissement	1 035 000,00
--	---------------------	--	---------------------

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses de fonctionnement	2 418 500,00	Total des recettes de fonctionnement	2 418 500,00
--------------------------------------	--------------	--------------------------------------	--------------

INVESTISSEMENT

Total des dépenses d'investissement		Total des recettes d'investissement	
-------------------------------------	--	-------------------------------------	--

BUDGET ANNEXE ZA PARC LOGISTIQUE

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses de fonctionnement	178 090,00	Total des recettes de fonctionnement	178 090,00
--------------------------------------	------------	--------------------------------------	------------

INVESTISSEMENT

Total des dépenses d'investissement	178 090,00	Total des recettes d'investissement	178 090,00
-------------------------------------	------------	-------------------------------------	------------

BUDGET ANNEXE ZA LOGISTIQUE STEINBOURG

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses de fonctionnement	150 000,00	Total des recettes de fonctionnement	150 000,00
--------------------------------------	------------	--------------------------------------	------------

INVESTISSEMENT

Total des dépenses d'investissement	150 000,00	Total des recettes d'investissement	150 000,00
-------------------------------------	------------	-------------------------------------	------------

BUDGET ANNEXE ZA TOURISTIQUE DETTWILLER

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses de fonctionnement	400 000,00	Total des recettes de fonctionnement	400 000,00
--------------------------------------	------------	--------------------------------------	------------

INVESTISSEMENT

Total des dépenses d'investissement	400 000,00	Total des recettes d'investissement	400 000,00
-------------------------------------	------------	-------------------------------------	------------

5.9. Budget 2008 – Fonds de concours accordés au Communes.

5.9.1. Fonds de concours à la Commune de Steinbourg – Transformation et agrandissement de la Maison des Associations.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

La Commune de Steinbourg a sollicité un fonds concours pour la transformation et l'agrandissement de la Maison des Associations. Cette demande répond aux modalités fixées par le Conseil de Communauté du 27 Septembre 2005.

Un fonds de concours de 100 000,00 € est attribué à la Commune de Steinbourg, payable sur l'exercice budgétaire 2008.

Le plan de financement de l'opération s'établit dès lors comme suit :

Dépenses H.T.	Recettes
	Subvention du Conseil Général du Bas-Rhin : 107 311,00
	Subvention de la Région Alsace : 19 000,00
	Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales : 30 490,00
	Réserve parlementaire du Ministère de l'Intérieur : 27 000,00
	Fonds Spéciaux PAP de l'Electricité de Strasbourg : 39 875,00
	Fonds de concours de la CCRS (plafond) : 100 000,00
	Part de la Commune de Steinbourg : 651 876,00
975 552,00	975 552,00

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Bureau, après avis de la Commission Communautaire Permanente « Développement Economique et Finances », après en avoir délibéré par 28 voix pour et 2 abstentions,

DECIDE

- d'attribuer un fonds de concours de 100 000,00 € payable sur l'exercice budgétaire 2008 à la Commune de Steinbourg pour la transformation et l'agrandissement de la Maison des Associations,
- de charger le Président de notifier la présente décision à la Commune,

DIT

- que le crédit nécessaire est inscrit au budget principal 2008.

5.9.2. Fonds de concours à la Commune d'Ernolsheim-lès-Saverne – Agrandissement et remplacement de la main courante du terrain de football.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

La Commune d'Ernolsheim-lès-Saverne a sollicité un fonds de concours pour l'agrandissement et le remplacement de la main courante du terrain de football. Cette demande répond aux modalités fixées par le Conseil de Communauté du 27 Septembre 2005.

Un fonds de concours de 7 367,55 € est attribué à la Commune d'Ernolsheim-lès-Saverne, payable sur l'exercice budgétaire 2008.

Le plan de financement de l'opération s'établit dès lors comme suit :

Dépenses H.T.	Recettes	
	Subvention du Conseil Général du Bas-Rhin :	9 569,30
	Participation de la Fédération Française de Football :	14 735,10
	Fonds de concours de la CCRS :	7 367,55
	Part de la Commune d'Ernolsheim :	7 367,55
39 039,50		39 039,50

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Bureau, après avis de la Commission Communautaire Permanente « Développement Economique et Finances », après en avoir délibéré par 29 voix pour et 1 abstention,

DECIDE

- d'attribuer un fonds de concours de 7 367,55 € payable sur l'exercice budgétaire 2008 à la Commune d'Ernolsheim-lès-Saverne pour l'agrandissement et le remplacement de la main courante du terrain de football,
- de charger le Président de notifier la présente décision à la Commune,

DIT

- que le crédit nécessaire est inscrit au budget principal 2008.

5.10. Budget 2008 – Subventions de fonctionnement accordées.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L 2311-7,

vu la délibération du Conseil de Communauté du 4 Mars 2008 décidant de voter le budget 2008,

considérant que les subventions assorties de conditions d'octroi donnent lieu à une délibération distincte du vote du budget,

le Conseil de Communauté, sur proposition du Bureau, après avis de la Commission Communautaire Permanente « Développement Economique et Finances », après en avoir délibéré par 28 voix pour et 2 abstentions,

DECIDE

- l'attribution des subventions de fonctionnement suivantes :

Bénéficiaire	Objet	Référence	Montant
Association de l'Office de Tourisme de Saverne et sa Région.	Subvention de fonctionnement.	Convention générale du 26 Janvier 2005.	249 950,00 €
Association Réseau Animation Jeunes.	Subvention pour l'organisation d'activités de loisirs pour les jeunes de 12 à 16 ans.	Convention générale du 10 Juillet 2005	156 346,00 €
Association Crèche Parentale « Les Bambins ».	Subvention permettant d'équilibrer le budget de fonctionnement.	Subvention au titre de la convention générale du 20 Décembre 2005 liée à l'exercice 2006.	62 290,00 €

DIT

- que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2008, au compte 6574.

5.11. Plate-forme départementale d'activité du Martelberg – Solidarité financière – Convention.

Rapporteur : Pierre KAETZEL.

Par délibération en date du 25 Janvier 2005, le Conseil de Communauté a notamment décidé :

- de souscrire aux principes généraux des zones d'activité sur le territoire bas-rhinois tels qu'ils sont proposés par le Conseil Général,
- de retenir le site de la ZAC du Martelberg sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Saverne et celui de la zone d'activité de Thal-Drulingen sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue,
- de donner son accord de principe en vue d'organiser une solidarité financière sur le territoire d'influence, constitué de 8 Communautés de Communes y comprise celle du Pays de la Zorn qui vient de donner son accord.

Le Conseil Général propose aujourd'hui une convention à intervenir entre les 8 Communautés de Communes définissant les modalités de mise en œuvre de cette solidarité fiscale.

Il est ainsi prévu que la Communauté de Communes de la Région de Saverne conserve 50 % du produit de la taxe professionnelle générée sur la zone et qu'elle s'engage à reverser le solde, soit 50 %, au bénéfice des Communautés de Communes du périmètre de solidarité, sous forme de contribution de solidarité.

Le montant de la taxe professionnelle unique retenu pour le calcul de la contribution de solidarité correspond au produit définitif de ladite taxe (cotisation de la taxe professionnelle unique acquittée par les entreprises présentes sur la plate-forme) déduction faite des charges de fonctionnement relatives à la plate-forme.

La répartition du produit de la taxe professionnelle unique revenant aux Communautés de Communes du périmètre de solidarité s'effectue au prorata de leur population et en tenant du compte du potentiel fiscal ou équivalent de chaque Communauté de Communes selon la formule suivante :

- 50 % au prorata de la population (au sens DGF),
- 50 % au prorata du potentiel fiscal,

ces deux critères étant actualisés annuellement.

M. Thierry CARBIENER demande l'état de santé de la plate-forme départementale d'activité de Thal-Drulingen.

Le Président indique qu'une entreprise est installée.

M. Jean-Georges SORGIUS précise que la Communauté d'Alsace Bossue exonère de taxe professionnelle les créations d'entreprises pendant 2 ans.

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Bureau, après avis de la Commission Communautaire Permanente « Développement Economique et Finances », après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- de prendre acte que la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a donné son accord de principe pour l'adhésion au dispositif des plates-formes départementales d'activité pour les zones d'activité de Thal-Drulingen et du Martelberg de Saverne lors de son Conseil Communautaire du 19 Décembre 2007,
- d'adopter la convention relative à l'organisation financière sur le territoire de répartition de la Plate-Forme d'Activité du Nord-Ouest du Bas-Rhin, site du Martelberg, proposé par le Conseil Général du Bas-Rhin,
- d'autoriser le Président à la signer ainsi que tout avenant à intervenir.

6. HABITAT.

6.1. Deuxième Programme Local de l'Habitat – Bilan de la consultation des Communes Membres et Etablissement Public de Coopération Intercommunal compétent en matière d'urbanisme.

Rapporteur : Jean-Georges SORGIUS.

Par délibération du 4 décembre 2007 le Conseil de Communauté a arrêté le projet de PLH et a sollicité l'avis des Communes Membres conformément aux articles L302-2 et R 302-9 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Cette consultation s'est déroulée du 13 décembre 2007 au 13 février 2008.

Au cours de ce délai de deux mois, 17 Communes sur les 27 que compte la Communauté de Communes ont délibéré sur le projet de Programme Local de l'Habitat.

Celles-ci ont toutes émis un avis favorable sans remarque ni réserve. Il s'agit des Communes de :

- Altenheim
- Dettwiller
- Eckartswiller
- Ernolsheim lès Saverne
- Friedolsheim
- Furchhausen
- Hattmatt
- Littenheim
- Lupstein
- Monswiller
- Ottersthal
- Printzheim
- Reinhardsmunster
- Saint Jean Saverne
- Steinbourg
- Thal-Marmoutier
- Westhouse-Marmoutier

Les Communes suivantes ont délibéré après le délai imparti à la consultation :

- Gottenthouse
- Gottesheim
- Haegen
- Landersheim
- Maennolsheim
- Saessolsheim
- Saverne
- Wolschheim

Pour les autres Communes, faute de délibération dans le délai des deux mois à compter de la transmission des pièces relatives à la consultation, leur avis est réputé favorable.

Il s'agit des Communes de :

- Otterswiller
- Waldolwisheim

Le Syndicat Mixte du SCOT de Saverne dont le schéma est actuellement en cours d'élaboration n'ayant transmis aucun avis durant les deux mois de la consultation, celui-ci est donc également réputé favorable. Il y a cependant lieu d'accorder une attention particulière à l'évolution des orientations du SCOT en matière d'habitat et de poursuivre son association à la définition et mise en œuvre du PLH.

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Bureau, après en avoir délibéré, par 29 voix pour et 1 abstention,

DECIDE

- d'approuver le projet de Programme Local de l'Habitat sans modification,
- d'adresser à Monsieur le Préfet le projet pour consultation du Comité Régional de l'Habitat.

7. DIVERS.

M. Jean-Paul WANTZ souhaite, avant de quitter cette assemblée, faire un dernier point des dossiers qu'il a été amené à initier, sans avoir pu les mener à terme :

- l'étude « profil identitaire » est lancée et les acteurs du territoire ont été rencontrés ;
- un Bureau d'Etudes a été retenu pour l'étude de faisabilité de la Maison du Patrimoine à Dettwiller.

Il donne quelques nouvelles du Centre Nautique Intercommunal « l'Océanide », dont la fréquentation est en nette augmentation en 2007, et rappelle les interventions de l'AMF 67 dont il était membre du bureau.

Il conclut en indiquant avoir eu beaucoup de plaisir à travailler avec tous les collègues durant toutes ces années.

Le Président remercie une nouvelle fois l'Assemblée et souhaite une très bonne continuation à MM. Jean-Georges SORGIUS et Jean-Paul WANTZ.

* * * * *

Le Président lève la séance à 21 h 15 et invite l'ensemble des Conseillers au verre de l'amitié.

* * * * *

Saverne, le 5 Mars 2008

Le Président

Pierre KAETZEL

Le présent rapport comportant 7 points est signé par tous les Membres présents :

LIENHARD

BARTH

KERN

WANTZ

JOSEPH

SCHNELL

HEITZ

PETER

KRIEGER

ERNST

DISS

LUTZ

NONNENMACHER

KUHN

KAETZEL

BOSSER

LIEHN

CUENEY

STENGEL

WOLFF

BOEHRER

CARBIENER

JOECKLE

MARY

KRAEMER

PICARD

DI LIBERATORE

WINTZ

HAETTEL

SORGIUS